



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 4 mai 2023

DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

La décarbonation de l'économie française est un impératif écologique à la fois pour l'État et les entreprises. La France s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire de 35% les émissions de gaz à effets de serre (GES) de l'industrie en 2030 par rapport à 2015. L'État a donc fait de la décarbonation de l'industrie un chantier prioritaire de la planification écologique. Le plan d'investissement France 2030 souligne l'ambition du Gouvernement sur cet enjeu, avec au moins 5,6 milliards d'euros qui seront alloués pour la décarbonation de l'industrie d'ici 2027.

Afin de planifier cette démarche en Auvergne-Rhône-Alpes, les services de l'État déploient un accompagnement individualisé des principaux sites émetteurs de GES de la région, pionniers de la décarbonation de l'industrie régionale.

Dans ce cadre, la Préfète de région Fabienne BUCCIO a présidé ce jeudi 4 mai 2023 une réunion avec les dirigeants des principaux sites industriels émetteurs de GES de la région, en présence des représentants des services de l'État, dont la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, du Conseil Régional, de l'ADEME, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR), du MEDEF et des branches professionnelles.

Mise en œuvre d'une feuille de route régionale de la décarbonation de l'industrie

Depuis le début de l'année 2023, une feuille de route régionale de la décarbonation de l'industrie en Auvergne-Rhône-Alpes est mise en œuvre à l'initiative de l'État en partenariat avec l'ADEME, la CCIR, la Chambre de Métiers et d'Artisanat Régionale (CMAR), le Conseil Régional et l'agence de développement économique Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises (ARAE).

Cette feuille de route permet de fédérer les acteurs régionaux autour d'une vision commune de la décarbonation de l'industrie, et comprend trois axes de travail :

- L'échange et le partage d'informations ;
- La mobilisation des TPE et PME industrielles ;
- Le suivi et l'accompagnement des sites les plus émetteurs.

Création d'une task-force régionale pour la décarbonation industrielle

Les principaux sites industriels émetteurs de la région bénéficient d'un accompagnement individuel d'une task-force réunissant l'ADEME, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour :

- Fournir des informations et accompagner les industriels sur les dispositifs de soutien publics à la décarbonation ;
- Identifier les leviers accélérateurs et les difficultés rencontrées par les industriels dans leurs projets de décarbonation ;
- Nourrir une démarche de planification à l'échelle régionale sur les besoins en ressources et infrastructures pour le déploiement des solutions de décarbonation (électricité, hydrogène, biomasse, capture et stockage carbone).

Exemples d'initiatives des industriels soutenus par l'État

Domo Chemicals, site de Belle-Etoile (Rhône)

DOMO Chemicals est un acteur mondial et intégré du secteur du polyamide et des matières chimiques intermédiaires. Basé en Belgique, le groupe familial s'appuie sur une technologie innovante et une expertise avancée au service de marchés exigeants tels que l'automobile, les équipements électriques et électroniques, ou les biens de consommation.

Présent en France depuis le rachat des activités polyamide du groupe Solvay en Europe en 2020, DOMO Chemicals opère le site chimique de Belle-Etoile à Saint-Fons (Rhône), qui emploie plus de 500 personnes et le site de Valence (Drôme) qui emploie environ 100 personnes.

Participant à la réussite des objectifs du Groupe, le site de Belle-Etoile s'est doté d'une feuille de route de décarbonation ambitieuse, et compte réduire ses émissions de GES de 50% d'ici 2030, notamment via deux projets de production d'hydrogène et de vapeur bas-carbone. Ces projets permettront de réduire la consommation de gaz naturel du site de plus de 90%, soit environ 1 TWh par an.

Le projet « HyDom » permettra l'installation d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau sur le site de Belle-Etoile. Cet électrolyseur de 85 MW permettra la production annuelle de 11 000 tonnes d'hydrogène bas-carbone qui viendra se substituer à l'hydrogène aujourd'hui produit par vapo-reformage. Cet électrolyseur permettra d'alimenter l'ensemble de la chaîne de production du site en hydrogène vert.

Le Groupe DOMO Chemicals salue le soutien de l'Etat dans cette dynamique de décarbonation, supportée par le plan France 2030 et renouvelle son plein engagement pour une industrie compétitive et durable.

Verallia, site de Lagnieu (Ain)

Verallia est le leader européen et numéro trois mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires. Le groupe français s'est doté d'une stratégie RSE visant à réduire de 46% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 à renforcer la circularité des emballages en verre, avec un objectif d'intégration moyen du calcin (débris de verre) de 66%.

Sur le site de Lagnieu dans l'Ain, Verallia a décidé de transformer la chaleur perdue, issue des fumées des fours, en électricité via l'implantation d'un ORC (Organic Rankine Cycle). Cette électricité sera autoconsommée sur le site, réduisant la consommation d'électricité externe de 10%. Le montage de projet est une coopération entre Verallia et Energie Circulaire, filiale d'Enertime.

Afin de faire un meilleur usage du calcin disponible et pour pallier au manque de calcin blanc en France, Verallia France via sa filiale Everglass a investi 10 millions d'euros entre 2021 et 2023 pour augmenter la capacité de dé-mélange du calcin blanc dans ses sites de Rozet-Saint-Albin (Haut-de-France) et Châteaubernard (Nouvelle-Aquitaine). Cet investissement se concrétise par des machines de tri optique capables de séparer le calcin par couleur, et permet de réduire les émissions de CO2 du site de Lagnieu d'environ 5% par an.

Ces deux projets ont été lauréat de l'appel à projet Décarb Ind des plans d'investissement France Relance puis France 2030, à hauteur de 1.6 millions d'euros et de 2.3 millions d'euros respectivement.

Ugitech, site d'Ugine (Savoie)

Ugitech, filiale du groupe Swiss Steel, produit et vend une large gamme de produits longs en acier inoxydables. Le groupe Swiss Steel a intégré les enjeux de décarbonation de ses procédés de fabrication comme une des priorités stratégiques du groupe, et affiche une ambition de réduction de 42% à horizon 2030 de ses émissions de gaz à effet de serre, selon un modèle SBTI (Science Based Targets Initiative).

Afin de réduire sa consommation de gaz naturel et ces émissions de CO2, Ugitech, sur le site d'Ugine, travaille sur un projet d'électrification partielle de son four de préchauffage. Ce projet, soutenu par l'appel à projet Décarb Ind de France Relance à hauteur de 2.4 millions d'euros, permettra de réduire de 10% les émissions du site.

Par ailleurs, afin de réduire ses émissions indirectes de carbone (scope 3), Ugitech a pour projet via sa filiale Ugi'Ring de créer une unité industrielle de valorisation de co-produits métalliques industriels pour la production de ferro-alliages. En accélérant la circularité des matières premières et des consommables utilisés, Ugitech vise à créer la première aciérie circulaire au monde. Le projet a reçu, dans le cadre du plan France Relance, un soutien de 9.4 millions d'euros via l'appel à projet Résilience.

Depuis 2021, Ugitech alimente le réseau de chauffage urbain de la ville Ugine grâce à la valorisation de la chaleur fatale des fumées des fours du site industriel. Ce projet a permis de substituer la majeure partie des consommations de gaz naturel du réseau de chauffage urbain par de l'énergie de récupération.

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69